

Action n°1	Gérer les référentiels taxonomiques des insectes pollinisateurs sauvages
Axe de travail	Mieux connaître
Objectif	Mettre à jour et suivre les référentiels taxonomiques d'insectes intervenant dans le processus de pollinisation
Échelle de l'action	Nationale
Calendrier	2015 : Abeilles (Hymenoptera Apoidea Apiformes), Hyménoptères Symphytes 2016 : Hymenoptera Apoidea Spheciformes, Guêpes (Hymenoptera Vespidae), Scolies (Hymenoptera Scolioidea), Papillons (Lepidoptera Heterocera) pro parte, Coléoptères (Coleoptera) non encore pris en compte 2017 : Pompilidae (Hymenoptera Vespoidea), Papillons (Lepidoptera Heterocera) pro parte, Bombyles (Diptera Bombyliidae), Coléoptères (Coleoptera) non encore pris en compte 2018 : Chrysidés (Hymenoptera Chrysiidae), Coléoptères (Coleoptera) non encore pris en compte
Contexte	La répartition, la distribution et l'abondance des espèces d'insectes pollinisateurs sauvages sur le territoire national constituent les éléments de base pour définir les actions de conservation mais aussi pour évaluer ces dernières en parallèle aux tendances de fond. Ce travail peut être mené à bien seulement si les différents acteurs utilisent les mêmes listes taxonomiques. Le MNHN est l'organisme qui établit, met à jour et à disposition les listes d'espèces faisant ou ayant fait partie de la faune de France. Actuellement, les référentiels disponibles concernent les Abeilles, Coléoptères, les Lépidoptères Rhopalocères et Pterophoridae et les Diptères Syrphides. Pour les autres insectes intervenant dans la pollinisation, les référentiels n'ont pas encore été établis par le MNHN. Cependant, l'information indispensable à leur établissement existe ou est mobilisable dans un avenir proche.
Description	Dans un premier temps, le but est de disposer de listes nationales à jour. Pour cela, après les Abeilles (Hymenoptera Apoidea Apiformes) et les Coléoptères (Coleoptera) réalisés en 2015, il s'agit d'élaborer les listes taxonomiques nationales des : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hymenoptera Apoidea Spheciformes ② ▪ Guêpes (Hymenoptera Vespidae) ② ▪ Pompilidae (Hymenoptera Vespoidea) ② ③ ▪ Scolies (Hymenoptera Scolioidea) ② ▪ Chrysidés (Hymenoptera Chrysiidae) ③ ▪ Symphytes (Hymenoptera Symphyta) ① ② ▪ Bombyles (Diptera Bombyliidae) ③ ▪ Papillons (Lepidoptera Heterocera) ② ③ Dans un second temps, les listes nationales doivent intégrer annuellement les évolutions taxonomiques (mises à jour).
Action(s) associée(s)	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 20
Indicateurs de résultats	Nombre de listes taxonomiques nationales établies Nombre de listes taxonomiques nationales maintenues à jour
Évaluation financière	Abeilles : 3 mois ETP pour établir la liste + 3 ETP pour intégration par MNHN
Pilote de l'action	Muséum National d'Histoire Naturelle
Partenaires potentiels	Toutes structures et personnes compétentes en taxonomie des insectes concernés